

2018 - LE COLLECTIF BOIS NOIRS FAIT TOUJOURS FACE À AREVA/ORANO

SITE BOIS NOIRS LIMOUZAT

Nous avons dénoncé à plusieurs reprises les **dysfonctionnements et la vétusté de la Station de Traitement des Eaux**. Les analyses de la CRIIRAD ont montré les contaminations en aval du site. Les résultats des analyses prescrites par l'administration auprès d'un autre laboratoire confirment bien ces pollutions (octobre 2018).

AREVA présente depuis de longues années des documents attestant du bon fonctionnement de la gestion des rejets des eaux de l'ancienne mine d'uranium. Ceux-ci ne correspondent pas à la réalité. **Les pompes des eaux du grand bassin ne fonctionnent plus depuis longtemps.**



Au cours de l'hiver dernier et au cours du printemps 2018, pendant de longs mois, les trop-pleins des **eaux contaminées du grand bassin sont encore allés directement dans la Besbre, accentuant les contaminations des milieux aquatiques.**

Au cours d'une réunion en octobre 2018, les gestionnaires semblent vouloir enfin s'engager à faire des **travaux de rénovation de la Station de Traitement des Eaux et des améliorations des traitements. Prévus pour 2018, ils devraient commencer en 2019.**

Autres travaux à faire rapidement : la rénovation des vannes de vidange du grand bassin afin d'assurer la sécurité et le traitement des eaux de débordement.

STERILES RADIOACTIFS

AREVA refuse de procéder à de nouveaux assainissements de lieux inventoriés ayant des stériles uranifères.

Une législation se met en place pour garder la mémoire de ces lieux pour éviter tout risque lors de changement d'usage. S'il est bien de conserver la mémoire des lieux pollués avec la mise en place des SIS (**Secteurs d'Informations des Sols pollués**), cette nouvelle réglementation pénalise les propriétaires. En effet, si des travaux sont envisagés ce sont les propriétaires qui doivent prendre en charge les frais pour une expertise et pour les travaux d'assainissement. Il n'y a plus application de la loi « pollueur-payeur ». Ceci est particulièrement injuste.

Les industriels, successeurs de la COGEMA, se voient donc libérés de toute contrainte alors que ces matériaux sont originaires de l'exploitation de la mine d'uranium.

Le Collectif Bois Noirs essaie d'informer et d'aider les personnes concernées.

